



La publication récente de deux rapports par deux institutions, que l'on ne peut guère soupçonner d'islamo-gauchisme, permet de remettre en perspective les choix fiscaux et budgétaires des Gouvernements Philippe et Castex et du Ministre Blanquer, tous nommés par le Président Macron.

Le premier rapport, "*Regards sur l'éducation*" 2021 de l'OCDE, constate, une fois encore, que les salaires de base des enseignants Français restent, années après années, inférieurs à la moyenne des pays de l'OCDE et de l'UE (22 pays), que ce soit en début, en milieu (-22% moyenne OCDE) ou en fin de carrière, et très nettement inférieurs à ceux des enseignants des pays les plus développés tels le Luxembourg, l'Allemagne, l'Espagne, l'Australie, les Pays-Bas, l'Autriche, les USA, le Portugal, l'Italie.

Ce, alors que, selon ce même rapport, les obligations de services annuelles sont, en moyenne, de :

- 791 h dans l'OCDE et 738 h dans l'UE (22) pour les enseignants du Primaire (France 900 h*);
- 723 h dans l'OCDE et 660 h dans l'UE (22) pour les enseignants des Collèges (France 720 h*);
- 691 h dans l'OCDE et 656 h dans l'UE (22) pour les enseignants des Lycées pro. (France 720 h*);
- 685 h dans l'OCDE et 629 h dans l'UE (22) pour les enseignants des Lycées (France 720 h*).

**Les données pour la France (hors Agrégés) incluent les HSA obligatoires mais pas toutes les réunions.*

Et l'OCDE de constater que, entre 2000 et 2020, le salaire statutaire des enseignants a diminué en valeur réelle de 0,5% en Italie, de 1% en Angleterre et de... 6% en France !

C'est bien simple, parmi les pays de l'UE, seule la Grèce (!) fait pire que la France avec - 14%.

Le deuxième document, intitulé "*3^{ème} rapport du Comité d'évaluation des réformes de la fiscalité du capital*" sous l'égide de *France Stratégie*, constate que :

- la forte augmentation des versements de dividendes qui a découlé de la suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) a été davantage investie dans l'immobilier que dans des investissements productifs ;
- le patrimoine immobilier des ménages ayant touché entre 100.000 euros et 1 million d'euros de dividendes en 2018 a augmenté de 150.000 euros en moyenne en 2019.

Et ce *3^{ème} rapport* de relever que la substitution de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) à l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) a grevé les recettes publiques de 2,5 milliards sans que l'effet de "ruissellement" économique prétendu ne puisse être constaté...

En début de mandat, le Président avait promis de corriger les mesures qui ne "*marcheraient*" pas.

Si l'on s'en tient aux constatations de ces deux rapports, et alors que le budget 2022 de l'Éducation nationale est en discussion, il devient urgent d'honorer les promesses pour rattraper les retards.

Le SENRES

www.senres.org